



# COMPETITION PHOTO 2011

## Formulaire Officiel

64ème

COMPÉTITION D'IMAGES NATIONALE  
PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS DU CANADA

---

**Date Limite :**  
**Toutes les soumissions**  
**doivent être reçues, par**  
**internet le ou avant mercredi**  
**le 23 mars 2011 @ minuit**  
**HNE.**  
**Aucun retard ne sera**  
**admissible.**

### ***Nouveautés pour 2011***

- 1 Toutes les images ou albums sont maintenant soumis sur le site internet du PPOC. Les impressions sur papier ou les envois postaux **ne sont plus admissibles.***
- 2 La grandeur officielle des images ou pages d'albums est de 2560 x 1440 pixels et seront visionnées sur un écran 27" LED Apple Cinéma Display.*
- 3 Une nouvelle compétition d'images « Master » pour MPA seulement avec un prix pour la meilleure image.*
- 4 Prenez note des changements dans les classes éligibles pour les prix de Photographes de l'Année.*

**Dates du jugement**  
**Vendredi, Samedi & Dimanche 1 & 2 avril 2011**  
**au collège Fanshawe, London, Ontario**  
**Banquet des Lauréats: Mercredi, le 20 avril, 2011**  
**à l'hôtel Fairmont Banff Springs, Alberta**

# 64ème COMPÉTITION D'IMAGES NATIONALE PPOC RÈGLEMENTS 2011

**S.V.P. Lire ces règlements attentivement car les soumissions non conformes ne seront pas jugées.**

## ÉLIGIBILITÉ :

Les images noir et blanc et/ou couleur, ou les images numériques présentées par les membres en règle du PPOC. Le membre participant doit avoir exposé lui-même les images.

## NON ÉLIGIBILITÉ :

1. Les images déjà présentées et acceptées à une compétition nationale du PPOC.
2. Les images réalisées sous la supervision ou direction d'un instructeur.
3. Plusieurs images du même sujet ne peuvent être présentées dans différentes catégories. Le sujet doit être représenté de façon complètement différente des autres images présentées dans cette compétition ou autres compétitions reconnues par PPOC (i.e. des images prises lors de la même session, ou du même contrat).

## LIMITE DES ENVOIS :

Chaque participant pourra présenter un maximum de quatre photographies ou fichiers numériques. Celles-ci peuvent être inscrites dans l'une ou l'autre des différentes classes avec une limite de 4 entrées. Les soumissions dans les classes 12, 20 et 21 ne comptent pas dans ce total. Un membre peut soumettre jusqu'à 4 images plus un album mariage et un album collection. NOTEZ: Le frais d'inscription pour l'album mariage et l'album collection est en sus des autres frais d'inscription. NOUVEAU POUR 2011: COMPÉTITION "MASTER", Voir les détails plus bas.

## ÉCHÉANCES ET FRAIS :

### Fichiers numériques

Inscription hâtive .....	\$93.00 (82.30 + 10.70 HST).....	<b>REÇU POUR</b> 9 Mars, 2011 @minuit HNE
Inscription tardive .....	\$119.00 (105.31 + 13.69 HST)....	<b>REÇU POUR</b> 23 Mars, 2011 @minuit HNE
Première inscription hâtive.....	\$64.00 (56.64 + 7.36 HST). . . . .	<b>REÇU POUR</b> 9 Mars, 2011 @minuit HNE
Première inscription tardive .....	\$72.00 (63.72 + 8.28 HST). . . . .	<b>REÇU POUR</b> 23 Mars, 2011 @minuit HNE

Tous ces frais sont pour 4 soumissions numériques. Les frais d'inscription ne sont pas remboursables et sont payables en ligne avec votre inscription.

### COMPÉTITION IMAGE "MASTER" (UNE IMAGE) (Détails page 6)

Inscription hâtive.....	\$30.00 (26.55 + 3.45 HST).....	<b>REÇU POUR</b> 9 Mars, 2011 @ minuit HNE
Inscription tardive.....	\$40.00 (35.40 + 4.60 HST).....	<b>REÇU POUR</b> 23 Mars, 2011 @ minuit HN

### ALBUM MARIAGE ET ALBUM COLLECTION (CRÉATEUR UNIQUE) (pour chaque soumission)

Inscription hâtive.....	\$64.00 (56.64 + 7.36 HST).....	<b>REÇU POUR</b> 9 Mars, 2011 @ minuit HNE
Inscription tardive .....	\$72.00 (63.72 + 8.28 HST).....	<b>REÇU POUR</b> 23 Mars, 2011 @ minuit HN

### ALBUM DE MARIAGE PAR 2 PHOTOGRAPHES

Inscription hâtive.....	\$88.00 (77.88 + 10.12 HST).....	<b>REÇU POUR</b> 9 Mars, 2011 @ minuit HNE
Inscription tardive .....	\$104.00 (92.04 + 11.97 HST).....	<b>REÇU POUR</b> 23 Mars, 2011 @ minuit HN

Critiques Audio: Vous pouvez obtenir une critique audio pour une somme additionnelle de \$33.00 (29.20 + 3.80 HST)

**TOUTES LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE REÇUES AU PLUS TARD LE 23 MARS, 2011 @ MINUIT HNE**

## SOUMISSIONS :

Ses fichiers doivent être téléchargés sur le serveur PPOC FTP: [http://ppoc.ca/members/image\\_comp.php](http://ppoc.ca/members/image_comp.php). Les instructions sont sur le site. Le formulaire d'enregistrement peut être rempli sur ce lien ainsi que le paiement.

## SPÉCIFICATIONS ET FORMATS :

**FICHIERS NUMÉRIQUES :** Les fichiers numériques soumis en ligne doivent être en format JPEG, compression haute qualité en mode RGB. Utilisez un profil sRGB, Adobe RGB (1998) ou ProPhoto RGB. Le nom du fichier sur chacune des images doit être le même que le titre et le nom de l'extension ex. « Illusions.jpg » lorsque le titre est "Illusions".

Les fichiers ne doivent pas être plus grands que 2560 x 1440 pixels. Toutes les images seront visionnées à 100% alors il est suggéré que les images soient compatibles à un canevas 2560x1440 pixel. Une image carrée ne doit pas dépasser 1440 x 1440 pixels mais peut être sur un canevas de 2560x 1440 pixels. Considérez l'espace supplémentaire comme votre passe-partout qui peut avoir sa propre couleur tout comme une photographie conventionnelle sur carton ayant une plus petite image. NOTEZ : pour le jugement, les moniteurs seront pivotés afin d'accueillir l'orientation des images. Les images verticales ou horizontales : ex. mode portrait pour les images verticales et mode paysage pour les images horizontales.

Les images qui sont trop grosses seront rejetées et non jugées.

**FICHIERS ALBUMS MARIAGE ET ALBUM COLLECTION NUMÉRIQUES:**

Les albums de mariage et album collection peuvent maintenant être soumis en format numérique. Chaque page double de l'album devrait être de format horizontal JPEG (2560 x 1440 pixels). Deux pages de l'album sera sur un fichier JPEG. Ces pages peuvent être verticales ou horizontales mais le fichier doit être horizontal pour un visionnement adéquat sur un écran 27" LED Apple Cinéma. Les juges regarderont 2 pages d'albums simultanément, tout comme un album régulier.

Chaque fichier devrait être nommé avec deux chiffres correspondant à l'ordre dans l'album. Ex. 01.jpg, 02.jpg, 03.jpg, etc. Il y a une limite de 36 fichiers. Utilisez un profil sRGB, Adobe RGB (1998) ou ProPhoto RGB. Placez toutes les images dans un dossier et soumettez-le sur le serveur PPOC.

## IDENTIFICATION :

AUCUN TEXTE OU ITEM QUI POURRAIT IDENTIFIER L'AUTEUR N'EST PERMI SUR LA FACADE DE L'IMAGE.

Il est important que vos images soient enregistrées dans les classes et catégories appropriées et accompagnées du titre et de l'identification. ("Non titré" ou "Sans titre" ne sera pas accepté). Toutes les images doivent être titrées.

## SPÉCIFICATIONS DU JUGEMENT NUMÉRIQUE :

Les images numériques seront jugées sur des moniteurs 27" LED Apple Cinéma Display, calibrés avec un appareil Gretag Macbeth Eye-One Display 2. Le point blanc est fixé à 6500, 120 cd/m2 luminance et le gamma à 2.2. Toutes les images seront visionnées à 100%.

## JUGEMENT :

Les compétiteurs doivent être conscients que les juges ou le comité de compétition ne tenteront pas de reclasser une photo qui est visiblement dans la mauvaise catégorie ou classe. Cette photo peut-être jugée non acceptée. VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DESCRIPTIFS DES CATÉGORIES!

À NOTER: La décision des juges est finale et sans appel. Le juge en chef de la compétition aura le pouvoir de trancher sur toutes questions en dehors des présents règlements. Tous les envois seront traités professionnellement mais le comité de compétition et le PPOC déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de dommages survenus aux images lorsqu'en leur possession, en période d'exposition ou de transit. Pour le jugement National, le panel de juges commercial est responsable des classes de 1 à 12. Le panel de juges portrait s'occupe des classes 13 à 21. Le juge en chef se réserve le droit de faire juger une image par n'importe quel des panels afin d'obtenir l'évaluation la plus juste.

Le comité d'exposition et/ou les juges se réservent le droit de ne pas décerner un prix.

## JUGEMENT AFFILIÉ :

Toute image ayant été jugée lors d'une compétition photo d'associations constituantes et qui a obtenu une marque de mérite ou d'excellence, sera automatiquement acceptée à la compétition nationale en autant que votre association constituante supporte le jugement affilié du PPOC. (Vérifiez avec votre association constituante pour que ses propres règlements sur la compétition photo soient en conformité avec les méthodes de jugement et les règlements nationaux du PPOC). Si une image reçoit un pointage inférieur au jugement national et que celui-ci est inférieur à la marque obtenue au niveau de votre association constituante, l'image recevra un pointage d'acceptation nationale. Un pointage affilié vérifiable d'une image acceptée au niveau national donne 60 points mérite nationaux et une note d'acceptation à moins qu'elle obtienne un pointage supérieur au jugement national.

## DEFINITION DES CLASSES

Les définitions des diverses classes données ci-dessous, guideront les photographes et les juges. Les candidats doivent savoir que le Comité de compétition ne reclassera pas les photos mal classées. Note: Dans le cas de deux images similaires (ou presque identiques) soumises par deux participants, ex. photographe / imagiste électronique / spécialiste, l'image doit être accompagnée d'un énoncé d'intention. Celui-ci doit être soumis sur forme PDF par courriel à la personne responsable du salon et contenir au maximum 75 mots expliquant l'implication du participant dans la création de l'œuvre. Indiquer la raison de l'œuvre, pour qui elle fut composée et tout autre détail pertinent pour les juges.

### **ARCHITECTURE (Classe 1)**

La photographie architecturale doit, avec succès, définir et/ou représenter les caractéristiques architecturales de l'intérieur ou de l'extérieur d'un bâtiment en utilisant le potentiel des points de vue, de la perspective et de l'éclairage.

### **MODE (Classe 2)**

Le but des designers modernes en mode est de stimuler la créativité visuelle. La photographie de mode d'aujourd'hui doit refléter cette créativité tout en stimulant l'intérêt et le désir d'acheter chez le client.

### **ILLUSTRATION (Classe 3)**

Les images de cette classe doivent démontrer un produit sous un aspect attrayant et unique, qui stimule l'intérêt et le désir d'acheter chez le client.

### **INDUSTRIELLE (Classe 4)**

La photographie industrielle réussie attire l'attention sur un procédé ou un produit industriel sur le site même de l'activité, tout en illustrant les capacités de l'auteur à produire des images sous des conditions industrielles variées.

### **EDITORIAL (Classe 5)**

Décrivant événements de nouvelles, des environnements de vie et d'affaires, ces images servent à accompagner un article ou la description historique d'une activité. Ces images susciteront l'intérêt du lecteur par leur humour, l'émotion ou autre trait inusité. Cette classe inclut le portrait corporatif, rapports annuels, activités d'affaires en général. Les photographies de presse ne seront pas acceptées dans cette classe.

### **PRESSE (Classe 6)**

Photographies qui illustrent la nouvelle, les sports, les intérêts humains ou événements publicitaires qui ont un impact important, qui provoque une réaction émotionnelle et qui souvent requiert le photographe de ne pas seulement être au bon endroit au bon moment, mais de devoir capter l'action ou l'événement à son zénith sous des conditions souvent adverses.

### **FLORAL ET PAYSAGE (Classe 7)**

Une belle image de paysage illustre des caractéristiques géographiques naturelles, ou faites de main d'homme, présentée d'une façon plaisante et esthétique. Ces images soient de paysages ou florales doivent être supérieures aux images typiques, en démontrant l'application des principes communs à tout artiste qui fait du paysage.

### **ANIMAUX – SAUVAGES / DOMESTIQUES (Classe 8)**

Une classe mixte, regroupant les animaux sauvages photographiés dans leur habitat naturel, et les animaux domestiques photographiés dans un site au choix du photographe : studio, grange, prairie, etc.

### **EXPÉRIMENTALE / DIVERS (Classe 9)**

Images qui défient toute classification. La créativité et les compétences techniques du photographe peuvent se conjuguer pour produire un puissant intérêt grâce à l'emploi inhabituel d'objectifs et de techniques de traitement de la lumière. Se classent ici les clichés qui défient la tradition. Il ne faut pas conclure que tous les effets spéciaux doivent en faire partie. Une image industrielle avec effets spéciaux doit être inscrite dans la catégorie industrielle si elle en montre les caractéristiques et non sous la rubrique expérimentale/divers.

### **BEAUX-ARTS : (Classe 10)**

Les photographies artistiques peuvent être constituées d'images inusitées, individuelles ou en groupe. La beauté conventionnelle, le design traditionnel et les sujets familiers sont souvent exclus des images artistiques qui peuvent inclure une image classique en noir et blanc, des effets de peinture, de flou, images journalistiques, les images bizarres et bien d'autres approches non conventionnelles.

### **ILLUSTRATION STYLE LIBRE (Classe 11)**

Une œuvre d'art qui utilise et se réalise à partir de photographies. Quoique l'image originale puisse être créée par une autre personne, le participant doit avoir exécuté toutes les étapes de post-production avec une emphase remarquable sur la composition dérivée des images qui constituent la présentation finale. Celle-ci doit ressembler à une photographie en suivant les conventions d'éclairage, d'ombrage et de perspective. Le participant doit avoir une autorisation d'utiliser toutes les images.

### **ALBUM COLLECTION (Classe 12)**

Une collection d'images représentant un sujet ou une occasion. L'album sera jugé sur son contenu en plus des qualités de design, d'impact émotionnel et de suivi. Aucune photographie de mariage dans cette catégorie. Un album par membre. Un droit d'inscription est exigé en surplus des droits pour la soumission des 4 images régulières.

### **PORTRAIT (Classe 13)**

Un bon portrait doit présenter un sujet ou un couple, tout en reflétant la personnalité du sujet en plus de celle du créateur, son sens artistique, sa créativité et ses qualités techniques.

### **PORTRAIT DE GROUPE (Classe 14)**

Les portrait de groupe doivent représenter trois personnes ou plus.

### **PORTRAIT D'ENFANT (Classe 15)**

Portrait de un ou deux enfants de la naissance jusqu'à l'adolescence. Studio ou sur location, style traditionnel ou contemporain.

### **NU ARTISTIQUE (Classe 16)**

Représentations artistiques du corps humain; peuvent inclure les sujets dans un environnement éditorial ou commercial. Les images seront jugées sur leur impact visuel et esthétique.

### **PORTRAIT MARIAGE (Classe 17)**

Images de la mariée ou du marié, de deux personnes dont une doit être le marié ou la mariée. (Individuel ou couple).

### **GROUPE MARIAGE (Classe 18)**

Images de trois personnes ou plus, dont une doit être le marié ou la mariée.

### **MARIAGE STYLE JOURNALISTIQUE (Classe 19)**

Des images "sur le vif" qui requiert que le photographe soit à la bonne place, au bon moment pour capter l'intérêt, l'émotion et ou l'action sans incitation à la pose. Les considérations traditionnelles rattachées à la pose, éclairage ou composition sont secondaires à l'intérêt, l'émotion ou l'action.

### **ALBUM DE MARIAGE (Classe 20)**

Un album par membre. Le jugement se fait sur la valeur du reportage d'un seul mariage et sur sa présentation. Un minimum de 95% des images de l'album de mariage doit parvenir du créateur qui doit certifier que ce sont ses propres images. Toutes images (jusqu'à 5%) qui ne sont pas celles du membre, devront être identifiées sur le formulaire d'inscription. Les juges seront informés de ces images et ils jugeront en conséquence. NOTE : Un droit d'inscription est exigé en surplus des droits pour la soumission des 4 images régulières.

### **ALBUM DE MARIAGE PAR 2 PHOTOGRAPHES (Classe 21)**

Cet album a le même caractère physique que dans la classe 20 album mariage, sauf qu'il peut être réalisé par deux photographes distincts. Chaque personne devra créer au moins 20 images. Chaque photographe doit être membre du PPOC. Pour le gagnant de cette classe, chaque photographe recevra un trophée. Pour chaque album accepté, les membres en règle partageront les points mérites. NOTE : Les frais d'entrée dans cette classe sont différents d'une présentation unique et sont en sus des frais réguliers.

# PHOTOGRAPHE / ARTISTE DE L'ANNÉE

## Le "Photographe Commercial de l'Année"

Les finalistes au titre de "Photographe commercial de l'année" seront choisis parmi les participations ayant le plus haut pointage, basé sur une valeur numérique, pour quatre (4) images acceptées dans trois (3) classes différentes de la catégorie commerciale qui sont les classes # 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et/ou (optionnel) **une** image d'une des classes 10 ou 11.

## Le "Photographe Portraitiste de l'Année"

Les finalistes au titre de "Photographe portraitiste de l'année" seront choisis parmi les participations ayant le plus haut pointage, basé sur une valeur numérique, pour quatre (4) images acceptées dans trois (3) classes différentes de la catégorie portrait & mariage qui sont les classes # 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et/ou (optionnel) **une** image d'une des classes 2, 8, ou 10.

## "L'Artiste Photographique de l'Année"

Les finalistes au titre de "Artiste Photographique de l'Année" seront choisis parmi les participations ayant le plus haut pointage, basé sur une valeur numérique, pour quatre (4) images acceptées dans trois (3) classes différentes de la catégorie générale qui sont les classes # 7, 8, 9, 10 et 11, et/ou (optionnel) **une** image de la classe 16.

Ces prix seront sélectionnés par les juges, basé sur l'impact entier, le mérite technique, la composition, présentation et la variété totale de talent démontré.

## CATEGORIES/CLASSES

### COMMERCIALE

- 1- Architecture
- 2- Mode
- 3- Illustration
- 4- Industrielle
- 5- Editorial
- 6- Presse

### GENERAL

- 7- Floral et Paysages
- 8- Animaux Sauvages/ domestiques
- 9- Expérimentale/divers
- 10- Beaux-Arts
- 11- Style libre

### PORTRAIT/MARIAGE

- 13- Portrait
- 14- Portrait groupe (3 ou plus)
- 15- Portrait enfant
- 16- Nu artistique
- 17- Portrait mariage
- 18- Mariage groupe portrait
- 19- Mariage style journalistique

### COMPLÉMENTAIRE

- 12- Album collection
- 20- Album de mariage
- 21- Album de mariage par 2 photographes



## LA COMPÉTITION "MASTERS"

La compétition "Masters" a été créée dans le but d'encourager les MPA de se mesurer à d'autres MPA. L'intention est aussi d'encourager les non-MPA de continuer à pousser leurs talents vers de plus hauts sommets.

**Critère:** Une image seulement sera soumise pour cette compétition. Cette image peut être en plus d'une soumission régulière de 4 images ou dans une soumission unique. L'image doit être identifiée pour cette compétition seulement. L'image ne doit pas être un duplicata d'une autre image de la compétition régulière.

**Notez:** La compétition "Masters" comporte un frais additionnel de la compétition régulière de 4 images. Classes et Catégories: Cette image peut suivre les critères de n'importe quelle image unique des classes 1-11 et 13-19. Le créateur doit identifier la classe sélectionnée pour le bénéfice et constance du jugement.

**Prix et Mérites:** Les finalistes de la compétition "Masters" seront sélectionnés parmi les images avec le plus haut pointage de cette compétition. Une seule image sera choisie et le créateur recevra le prix de la compétition "Masters". Chaque image acceptée recevra 60 points mérites nationaux.

# Bonne Chance!

---

---

## **RESPONSABLE DU SALON 2011**

**Gilles Sweet-Boulay LPPO**

TÉLÉPHONE: (519) 452-4452

COURRIEL: [gsweet-boulay@fanshawec.ca](mailto:gsweet-boulay@fanshawec.ca)

Toutes les soumissions doivent être téléchargés sur le serveur PPOC FTP:

[http://ppoc.ca/members/image\\_comp.php](http://ppoc.ca/members/image_comp.php).

## **RESPONSABLE EXPOSITION NATIONALE**

**Nelson Simard**, HLM, SPA, MPA, APPO

TÉLÉPHONE : (519) 539-6748

COURRIEL : [nelsonsphotography@rogers.com](mailto:nelsonsphotography@rogers.com)